



***Association des officiers des postes du Canada***  
***Communiqué aux sections***  
***Objet: Protocole de vote***  
***Le 15 septembre 2017***

La Société et l'Association ont signé un Protocole d'entente le 12 septembre 2017. Dans le cadre du Protocole, l'Association a entrepris de transmettre à ses membres les modifications proposées à la convention collective pour ratification. Cela impliquera chaque membre remplissant un bulletin de vote et le renvoyant à sa section.

Le Bureau national a mandaté une société de sondage professionnelle, Abacus Data, pour préparer et envoyer les bulletins de vote avec une enveloppe de retour prépayée et pré-adressée. Chaque bulletin de retour sera numéroté afin de contrôler le nombre de bulletins émis en circulation. Pour maintenir une confidentialité absolue, seule Abacus Data connaîtra le numéro du bulletin assigné à chaque membre.

Chaque section recevra la série de numéros correspondant aux membres appartenant à votre section.

L'envoi des bulletins de vote/enveloppes débutera le mercredi 27 septembre 2017. Nos membres ont été avisés que dans la mesure où ils ne reçoivent pas leur bulletin/enveloppe d'ici le mercredi 4 octobre 2017, ils devront contacter par courriel immédiatement avec Abacus Data, Monsieur David Coletto: [info@abacusdata.ca](mailto:info@abacusdata.ca) afin qu'un autre bulletin/enveloppe vous soit expédié.

Une fois que les bulletins de vote ont été reçus (en main propre ou par courrier) auprès de votre section, vous devez les conserver avec soin (**ne pas ouvrir**) jusqu'à la date limite. La date limite a été fixée le lundi 16 octobre 2017 à 15 h (heure normale de l'Est). Les bulletins de vote reçus après la date limite précisée ne peuvent pas être comptés.

Il est nécessaire que le président de section ou son représentant et deux scrutateurs bénévoles complètent le dépouillement des bulletins de vote. Après la date limite pour voter, chaque président de section ou son représentant placera les enveloppes dans l'ordre numérique afin de s'assurer qu'elles correspondent à la série de numéros fournie par Abacus Data.

Toute enveloppe avec un numéro qui ne figure pas dans la série fournie doit être mise de côté et réputée immédiatement comme étant annulée. Si le président de section ou son représentant découvre deux enveloppes ou plus avec le même numéro, les deux enveloppes doivent être mises de côté et réputées immédiatement comme étant annulées.

Le président de section ou son représentant, en présence des deux scrutateurs bénévoles, accomplira les tâches suivantes :

- confirmez que les numéros d'enveloppe correspondent à ceux fournis par Abacus Data;
- ouvrir chaque enveloppe reçue avant la date limite et retirer le bulletin de vote;
- gardez les bulletins de vote séparés des enveloppes;
- placez les enveloppes dans une pile et les bulletins dans une autre;
- comptez chaque bulletin de vote;
- enregistrez les résultats et remplir le « formulaire d'enregistrement officiel » ci-joint.

Toute enveloppe ou tout bulletin qui a été falsifié ou manipulé frauduleusement sera réputé comme étant annulé.

Une fois que tous les bulletins de vote sont comptés, le président de section ou son représentant doit fournir les résultats au Bureau national par téléphone et envoyer le formulaire d'enregistrement officiel par courrier électronique au plus tard le lundi 16 octobre 2017 à 18 h (heure normale de l'Est).

Le Bureau national affichera les résultats sur leur site Web ([www.apoc-aopc.com](http://www.apoc-aopc.com)) peu de temps après.

De plus, le Bureau national supervisera et avisera les sections pour la destruction des bulletins de vote et les enveloppes.

Le Bureau national requiert que vous fournissiez vos coordonnées et l'adresse de la section à Abacus Data pour placer sur les enveloppes de retour, et dans l'alternative, le nom et les coordonnées de votre représentant, si vous ne serez pas présent le lundi 16 octobre 2017. Ces renseignements doivent être envoyés à [dubois@apoc-aopc.com](mailto:dubois@apoc-aopc.com) et [ling@apoc-aopc.com](mailto:ling@apoc-aopc.com).



## Formulaire d'enregistrement officiel Négociations 2018

**Nom et numéro de section**

\_\_\_\_\_

**Président ou Représentant (Lettres moulées)** \_\_\_\_\_

(Signature) \_\_\_\_\_

**Scrutateur # 1 Nom (Lettres moulées)** \_\_\_\_\_

(Signature) \_\_\_\_\_

**Scrutateur # 2 Nom (Lettre moulées)** \_\_\_\_\_

(Signature) \_\_\_\_\_

**Série de numéros fournie à la section** \_\_\_\_\_

**Confirmer que les enveloppes numérotées correspondent aux numéros  
fournis**

\_\_\_\_\_

**# de votes favorables -** \_\_\_\_\_

**# de votes non favorables -** \_\_\_\_\_

**# de bulletins annulés -** \_\_\_\_\_

Date et heure : \_\_\_\_\_

Ces renseignements doivent être envoyés à [dubois@apoc-aopc.com](mailto:dubois@apoc-aopc.com) et [ling@apoc-aopc.com](mailto:ling@apoc-aopc.com) au plus tard le lundi 16 octobre 2017 à 18 h (heure normale de l'Est).